

## ECOPASSEUR



A votre service, à l'Administration Communale  
les mercredis de 10h. à 12h. et vendredis de 14h. à 16h.  
ou à tout autre moment tous les mercredis, jeudis et vendredis sur rendez-vous

Rita Guillaume

☎ 061/51.01.15    ✉ [rita.guillaume@publilink.be](mailto:rita.guillaume@publilink.be)

Chaque ménage wallon dépense en moyenne 2500 à 3000 € par an pour payer son énergie (électricité, chauffage, déplacements, ...). Les prix de l'énergie augmentant et les préoccupations environnementales devenant de plus en plus prioritaires et pressantes, les économies d'énergie s'imposent, et cela avec un confort équivalent voire amélioré !

En tant qu'écopasseuse, mon rôle est de sensibiliser les habitants et la commune à utiliser l'énergie de manière rationnelle et responsable.

Pour économiser cette précieuse énergie, divers moyens existent. Parmi ceux-ci, il y a l'amélioration de la performance énergétique de son habitation. Ces démarches peuvent donner droit à des primes pour aider à l'investissement.

Mais des petits gestes beaucoup moins coûteux, voire gratuits, ont toute leur importance. Car n'oublions pas que l'énergie la moins chère et la moins polluante est celle que l'on ne consomme pas ! C'est la première économie, et à la portée de tous.

### **Une mission qui concerne les domaines de l'Énergie et du Logement et qui s'articule sur 3 axes :**

- Mission d'information, de sensibilisation et de conseil aux citoyens (Eco-pack, primes ayant trait au logement et à l'énergie, conseils URE,...).
- Mission relative à l'énergie : réalisation d'un cadastre énergétique et développement d'un Plan Local pour l'Énergie.
- Mission relative au logement : délivrance des permis de location, suivi dans les dossiers d'insalubrité, appui dans le cadre du programme communal d'actions en matière de logement.